Exemplaire 2

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 32390

MINISTERE DES TRANSPORTS

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AVIATION CIVILE

CERTIFICAT DE NAVIGABILITÉ

1 - Marque de nationalité et d'immatriculation	2 - Constructeur et désignation du type de l'aéronef	3 - N° de série de l'aéronef
F-BVXT	REIMS AVIATION AVION : REIMS CESSNA F 150 M	118

4 - SANS OBJET

5 - Le présent Certificat de Navigabilité est délivré à l'aéronef ci-dessus désigné, conformément à la Convention relative à l'Aviation Civile Internationale en date du 7 décembre 1944 et aux Règlements français.

Cet aéronef est réputé apte au vol lorsqu'il est entretenu et utilisé conformément aux textes précités et aux limites d'emploi applicables.

Le présent Certificat n'est valable qu'associé aux documents suivants :
Rapport de pesée.
Manuel de Vol approuvé par la DGAC.

Délivré le 21 OCT. 1986

Le Ministre chargé de l'Aviation Civile,
Le Directeur de l'Armement
Chef du Bureau de la Certification des Aéronefs
P. LAPASSET

6 - Voir au verso, les visas périodiques donnant la durée de validité.

ANCIEN CDN RECTO

Validité du Certificat de Navigabilité

Date et lieu de l'examen	Résultats de l'examen Date limite de validité	Visa des Experts	Date et lieu de l'examen	Résultats de l'examen Date limite de validité	Visa des Experts
Date du 1 er CDN : 13/08/75 Date de Visite : 11/10/85 METZ/FRESCATY	BV SITUATION V		16.04.98 PONTOISE	Situation V 16 AVRIL 2001	
Limite de Validité : 19/10/	BV Situation V		14.02.01 PONTOISE	Situation V 16 AVRIL 2004	
9.01.87 METZ	BV Situation V 09 JANVIER 2000		- 9 OCT. 2002	Situation R Suite Accident le 8/5/02	
8.10.91	BV Situation V 1989		30 SEP. 2005 PONTOISE	Situation V 30 MARS 2008	
18.06.90	BV Situation V 1993		22 MARS 2006 PONTOISE	Situation V 30 MARS 2009	
Pontoise 26.02.93	BV Situation V 1994				
Rolampont 03.07.92	BV Situation V 26 AOUT 1995				
Pontoise 15.06.95	Situation V 26 AOUT 1998				

ANCIEN CDN VERSO

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CERTIFICAT DE NAVIGABILITE N° 33479
CERTIFICATE OF AIRWORTHINESS

DIRECTION GENERALE DE L'AVIATION CIVILE

1. Marques de nationalité et d'immatriculation *Nationality and registration marks*	2. Constructeur et désignation du type de l'aéronef *Manufacturer and manufacturer's designation of aircraft*	3. Numéro de série de l'aéronef *Aircraft serial number*
F-BXNQ	REIMS AVIATION F 150 M	1211

4. Catégories : *Categories :* **Avion de catégorie normale, utilitaire, voltige ou navette**
Normal, utility, aerobatic or commuter category aeroplane

5. Le présent certificat de navigabilité est délivré à l'aéronef ci-dessus désigné, conformément à la convention relative à l'Aviation Civile Internationale en date du 7 décembre 1944 et au règlement européen 1592/2002, article 5(2)(c) : cet aéronef est jugé en état de navigabilité lorsqu'il est entretenu et utilisé conformément aux textes précités et aux limites d'emploi applicables.
This Certificate of Airworthiness is issued pursuant to the Convention on International Civil Aviation dated 7 December 1944 and Regulation (EC) No 1592/2002, Article 5(2)(c) in respect of the abovementioned aircraft which is considered to be airworthy when maintained and operated in accordance with the pertinent operating limitations.

Délivré le : *Date of issue:* **07 FEV. 2007**

Duplicata délivré le : *Duplicate issued on:* **N/A**

Limitations/Remarques : *Limitations/Remarks:* **Néant**/*None*

Signature : *Signature:*

DIRECTION GENERALE DE L'AVIATION CIVILE
Bureau du Contrôle
Signature
P. AURADE

6. Le présent certificat de navigabilité est valide tant qu'il n'est pas retiré par l'Autorité compétente de l'Etat membre d'immatriculation.
This Certificate of Airworthiness is valid unless revoked by the competent authority of the Member State of registry.
Un certificat d'examen de navigabilité en cours de validité doit être joint au présent certificat.
A current Airworthiness Review Certificate shall be attached to this Certificate.

Formulaire 25 de l'AESA
Cette autorisation doit être présente à bord de l'aéronef à chaque vol.
This permit shall be carried on board during all flights

NOUVEAU CDN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté • Égalité • Fraternité
membre de
l'Agence Européenne de la Sécurité Aérienne
a member of the European Aviation Safety Agency

CERTIFICAT D'EXAMEN DE NAVIGABILITÉ
AIRWORTHINESS REVIEW CERTIFICATE

REFERENCE CEN : 3347966471
REF. REFERENCE

Vu le règlement (CE) n°1592/2002 du Parlement européen et du Conseil en vigueur au moment considéré, l'Etat membre certifie par le présent document que l'aéronef suivant :
Pursuant to Regulation (EC) No 1592/2002 of the European Parliament and of the Council for the time being in force, the Member State hereby certifies that the following aircraft:

Constructeur de l'aéronef : *Aircraft manufacturer:* **REIMS AVIATION**

Désignation de l'aéronef par le constructeur : *Manufacturer's designation:* **F 150 M**

Immatriculation de l'aéronef : *Aircraft registration:* **F-BXNQ**

Numéro de série de l'aéronef : *Aircraft serial number:* **1211**

est considéré en état de navigabilité à la date de l'examen.
is considered to be airworthy at the time of the review.

Date de délivrance : *Date of issue:* **07/02/2007** **Date d'expiration :** *Date of expiry:* **15/04/2008**

Signature : *Signed:* **HUGUES MARGUERET** **N° d'agrément :** *Authorisation No:* **N/A**

Formulaire 15a de l'AESA \ *EASA Form 15a*

1ère Extension :
1st Extension:
L'aéronef est resté dans un environnement contrôlé conformément au M.A. 901 pendant l'année écoulée.
The aircraft has remained in a controlled environment according to M.A.901 for the last year and is considered to be airworthy at the time of this issue.

Date de délivrance : *Date of issue:* **27/02/2008** Date d'expiration : *Date of expiry:* **15/04/2009**

Signature : *Signed:* **LAURENT CARPON** N° d'agrément : *Authorisation No:* **N/A**

2ème Extension :
2nd Extension:
L'aéronef est resté dans un environnement contrôlé conformément au M.A. 901 pendant l'année écoulée.
L'aéronef est considéré en état de navigabilité au moment de la délivrance ci-dessous.
The aircraft has remained in a controlled environment according to M.A.901 for the last year and is considered to be airworthy at the time of this issue.

Date de délivrance : *Date of issue:* . Date d'expiration : *Date of expiry:* .

Signature : *Signed:* . N° d'agrément : *Authorisation No:* .

CEN